

**ELECTION
PRÉSIDENTIELLE
2020**



Une nouvelle **aube** avec

Aimé Claude TASSEMBEDO

La révolution politique en marche

MON PROJET DE SOCIÉTÉ



LA RÉVOLUTION POLITIQUE EN MARCHÉ

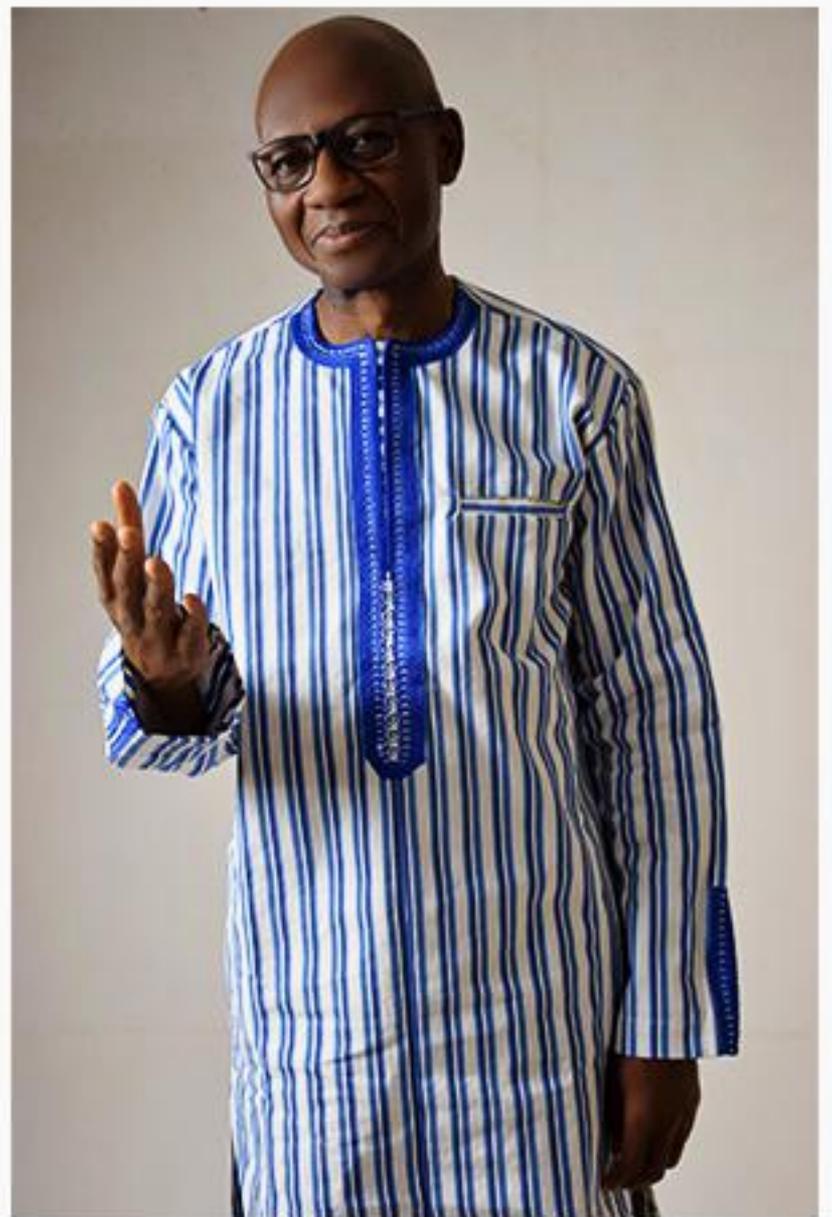
Chers frères et sœurs burkinabè,

En ce moment crucial de notre histoire, nous sommes déterminés à unir toutes les forces démocratiques et citoyennes dans le but d'être une alternative au régime en place. De ce fait, nous nous inscrivons dans le processus et idéaux de la révolution démocratique et populaire de 1983 et de l'insurrection citoyenne de 2014.

Pour la majorité des Burkinabé, la révolution de 1983 constituait une espérance et une conquête essentielle en matière d'éthique et d'égalité de traitement.

En effet, ils accédaient pour la première fois, à la liberté individuelle, au droit à la propriété privée et à l'ensemble des droits fondamentaux de la personne humaine ; cela sans considération de l'origine sociale ou de la fortune.

Malheureusement, ces idéaux ont été dévoyés par des politiciens véreux pour se hisser ou se maintenir au pouvoir. Cependant, cela n'enlève en rien leur nature émancipatrice et la croyance forte du peuple en ces aspirations. Ce contexte nous convainc logiquement qu'un pouvoir non contrôlé par les citoyens, court le risque de ne pas être à leur service.



Nous pensons que renouer avec les valeurs d'intégrité, de travail dans la discipline et de méritocratie est indispensable à notre développement holistique. C'est dans cette perspective que notre engagement reste la seule voie de salut pour notre chère patrie le Burkina Faso.

Nous sommes convaincus par ailleurs que ce salut ne peut être pérenne que s'il s'intègre dans un grand ensemble et avec une vision cohérente et intégrée, c'est-à-dire l'Afrique, à travers un panafricanisme déjà inspiré par certains pères fondateurs de l'Afrique des nations.

Nous croyons fermement aux potentiels de notre patrie, raison de notre engagement. Ensemble entamons à nouveau une révolution politique.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso

Dr Claude Aimé TASSEMBEDO

► NOTRE VISION

« Restaurer la grandeur et la dignité du Faso, en renouant avec les valeurs traditionnelles d'intégrité et de travail dans la discipline. » est notre vision pour notre cher Faso.

Elle a pour ambition de :

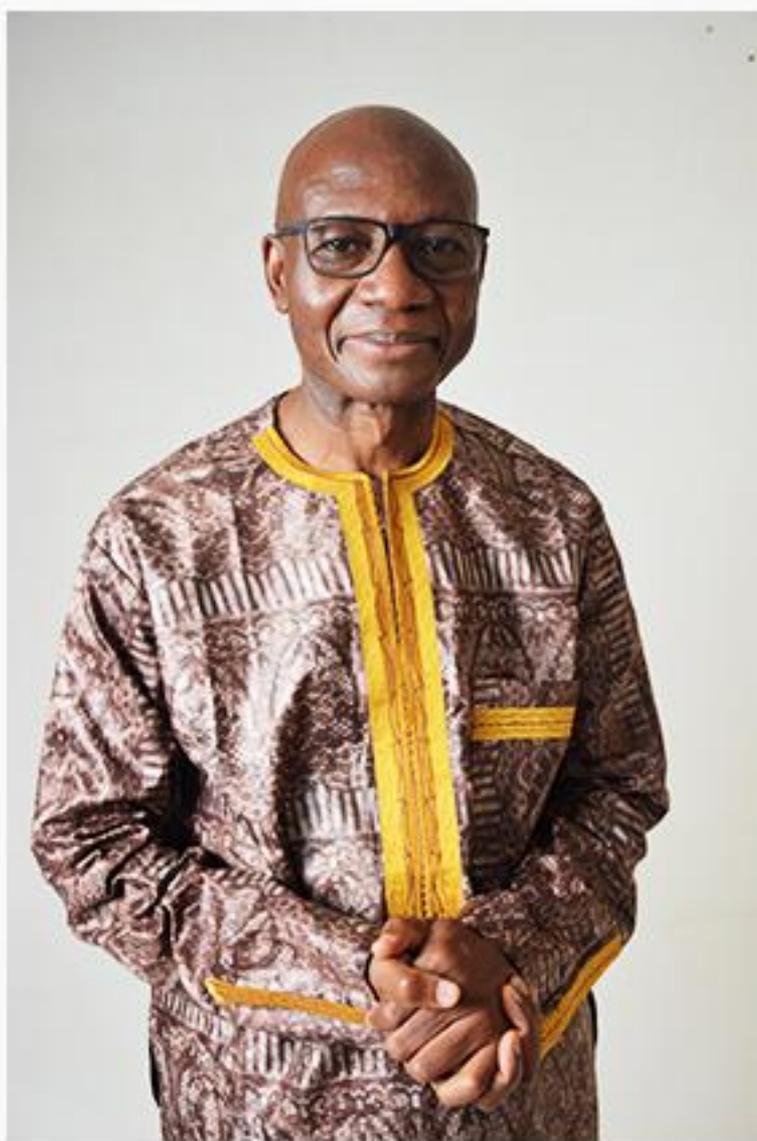
- Promouvoir une gouvernance vertueuse. Conduire les affaires de l'Etat avec un souci de cohésion sociale basé sur l'éthique, la traçabilité et la redevabilité. Une gouvernance inscrite dans le processus de l'intégration Africaine.
- Construire une société basée sur la nécessité de mettre un terme définitif à toutes les formes de corruption passive et active ainsi qu'institutionnelles (*les différents fonds secrets*).
- Donner aux citoyens un moyen approprié de contrôle effectif de la gestion de l'Etat à travers des institutions consensuelles, participatives, solidaires de générations actuelles et futures qui assument pleinement leur destin individuel et collectif.



► NOS VALEURS

Nos valeurs intrinsèques sont les balises de notre gouvernance. Elles se traduisent comme suit :

- **Un Etat de droit** qui garantit les droits fondamentaux de tous citoyens : nul n'est au-dessus de la loi qui tire sa validité de sa conformité à la loi fondamentale (la constitution). Cet Etat de droit doit être fondé sur la séparation des pouvoirs et l'existence d'une justice véritable et indépendante.



- **Un droit à la vie**, par la sécurisation totale du territoire. Tout citoyen vivant sur le territoire Burkinabé doit pouvoir aller et revenir partout sur le territoire en toute sécurité sans être inquiété.

- **L'intégrité** qui porte le citoyen vers une élévation au-dessus des tentations nauséabondes de corruption.

- **La solidarité** nationale entre toutes les catégories sociales qui permet à tout citoyen de bénéficier de la répartition équitable des biens.

- **Le patriotisme** qui engage le citoyen, à travers l'ouvrier inconditionnel pour le Faso. Ce qui pourrait justifier l'attachement à sa nation au point que le citoyen se sacrifie pour elle. « La Patrie ou la Mort nous vaincrons !! »

► NOS OBJECTIFS

Notre projet de société vise les objectifs suivants :

- Mettre en place un gouvernement de combat intégratif et non partisan, vertueux et axé sur les résultats.
- Créer les conditions de la sécurisation totale du territoire et l'instauration d'une paix durable.
- Organiser les bases sociales et juridiques de la réconciliation nationale et de la redevabilité gage d'une cohésion sociale indispensable à l'émergence et au progrès socio-économique du Faso.
- Promouvoir une économie sociale, dont les fruits doivent être ressentis dans le panier de la ménagère et non vantée au baromètre des chiffres.
- Mettre en œuvre le principe managérial de « l'homme d'abord », tout le reste doit conduire au bien-être et à l'épanouissement des citoyens.
- Instaurer la méthode de gouvernance basée sur un management participatif à travers l'animation d'un réseau consensuel de prise de décision de tous les acteurs impliqués dans le dialogue social.
- Rendre effective la notion de « servir » comme le leitmotiv de la responsabilité et de l'action publique voir citoyenne.





NOS MINISTÈRES

Nous sommes dynamiques et pragmatiques. De ce fait, nous gouvernerons dans l'efficacité et l'efficience le Burkina Faso à travers **vingt (20) ministères**.



1. Premier Ministère

- Assurer la coordination de l'action gouvernementale ;
- Elaborer la stratégie de développement national ;
- Exécuter la politique de défense nationale définie par le Président du Faso ;
- Exercer le pouvoir réglementaire conformément à la loi ;
- Assurer l'exécution des lois ;
- Recruter les membres du gouvernement. Ces derniers disposeront d'un contrat à durée déterminée d'un an renouvelable.

2. Ministère d'état, Ministère chargé du contrôle éthique et de l'efficacité gouvernementale

- Mettre en place des mécanismes d'évaluation des actions des ministères;
- Mener un audit annuel des ministères et sociétés d'Etat;
- Créer un comité de contrôle de l'éthique des agents de la fonction publique;
- Lutter contre la corruption et les infractions assimilées;
- Nommer aux emplois civils et militaires;
- Gérer continuellement les fonds alloués au social dans les différentes structures.

3. Ministère des affaires étrangères et de la coopération

- Opter pour une politique étrangère inspirée par un souci de partenariat de développement durable, gagnant-gagnant dans le strict respect de l'indépendance et la dignité de chaque partie;
- Augmenter le nombre d'ambassades et de consulats du Burkina dans le monde;
- Promouvoir la vision panafricaniste avec un soutien déterminant à l'affranchissement du franc CFA de l'euro;
- Promouvoir l'expertise nationale à l'international;
- Mettre en place un comité veille et de lutte contre la criminalité transnationale.

4. Ministère de l'économie sociale, de la planification et des finances

- Créer et mettre en œuvre une économie sociale basée sur l'équité;
- Réécrire la Comptabilité nationale;
- Mobiliser les ressources financières internes et externes pour soutenir les activités de développement;
- Créer des pôles économiques efficaces en tenant compte de la richesse locale et des opportunités que le milieu offre;
- Mettre en place une nouvelle stratégie et de clause de contrats avec les sociétés multinationales et étrangères;
- Réécrire la politique fiscale pour accompagner stratégiquement l'investissement et la création d'emploi;
- Encourager l'entreprenariat des jeunes par l'octroi de financement, remboursable de 30% de l'aide reçu;
- Mettre en place un comité indépendant de suivi-évaluation de ces projets.

5. Ministère de l'eau, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

- Assurer l'autosuffisance alimentaire par une politique agricole, mieux pensée et plus professionnelle par la maîtrise de la réforme agraire et la valorisation de l'emploi « d'agriculteur »;
- Promouvoir l'employabilité dans les secteurs porteurs notamment l'agriculture, les nouvelles technologies. Une étude minutieuse sera conduite afin de détecter des emplois mais aussi et surtout d'animer le monde de l'emploi avec celui de la formation pour un développement harmonieux du pays;
- Mettre en œuvre la formule « produisons burkinabé et consommons burkinabé ». C'est une nécessité de valoriser les richesses culturelles nationales par tous les moyens. A ce niveau une meilleure organisation des projets « riz du Sourou » et des espaces aménagés de « Bagré pôle » doit permettre de soutenir l'effort gouvernemental pour l'autosuffisance alimentaire.

- Mettre en œuvre un système agro écologique dans chaque village (forage – Toilettes – Bosquet – jardin - élevage). Les populations doivent être rapprochées des points d'eau;
- Construire des barrages et retenues d'eau par le biais d'un programme quinquennal qui accompagnera une politique de référence des espaces verts. Ce qui va permettre d'asseoir les espaces où les populations peuvent se recréer et de même susciter des emplois de restauration et d'entretien;
- Organiser une meilleure protection du bétail par une promotion de la flore et des accès d'eau qui aidera les éleveurs dans leur effort de production;
- Faire la cure des barrages et augmenter leur profondeur pour les retenues d'eau;
- Développer des espaces architecturaux d'activités maraichères autour de ces retenues d'eau;
- Organiser le territoire national en zones spécialisées agricoles : richesse du sol = une variété précise de culture;
- Encourager et organiser la mise en œuvre de coopératives agricoles formées et outillées pour la mise en œuvre de projet selon les zones. Ainsi en fonction des zones on développera des projets de production;
- Encourager des partenariats pour l'équipement, et la formation de ces dites coopératives;
- Créer une université spécialisée dans l'agriculture et l'élevage.

6. Ministère de la défense et des anciens combattants

- Mettre en place une politique de défense et de sécurité républicaine et débarrassée du spectacle;
- Rendre efficaces les forces de défense et de sécurité afin qu'elles restent et demeurent la grande muette;

- Créer et / ou renforcer l'armée par une force de défense spécialisée, rompue aux missions particulièrement délicates;
- Mettre en place un Comité de Guerre où siègent des vétérans de Guerre, et des militaires reconnus pour leurs compétences. Leurs rôles est de faire des propositions pour l'équipement et les stratégies militaires;
- Faire des coopérations militaires gagnant-gagnant pour le renseignement, pour les opérations tactiques en appui à nos FDS ; et aussi le recyclage et le renforcement des capacités de nos FDS;
- Mettre en place une politique de réarmement afin d'outiller nos FDS avec les armes qui siéent à leurs réalités;
- Mettre en œuvre une politique de nouvelles technologies comme les drones armées, etc. pour les FDS.

7. Ministère de la santé

- Construire une politique de santé basée sur une double dimension de l'amélioration du plateau technique et du renforcement des capacités des acteurs du domaine (spécialisation de médecin en fonction du besoin et des projections futuristes);
- Mise en valeur de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée;
- Créer des Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) dans chaque province;
- Renforcer notre coopération pour le renforcement des capacités du corps médical;
- Faire une coopération avec les partenaires pour la technologie médicale;
- Résoudre la question du retard en matière de Santé (Patient – Distance – Prise en Charge);
- Mettre en place une politique “Un village, un centre de Santé”.

8. Ministère de l'action sociale et de la famille

- Renforcer la politique « genre » par une amélioration des espaces de crédit aux femmes et aux personnes exerçant dans le secteur informel, à qui les banques n'en accordent pas par manque de garantie suffisante;
- Mettre en œuvre une protection sociale des enfants, des jeunes, des personnes handicapées;
- Reformuler l'éducation préscolaire et la rendre accessible sur toute l'étendue du territoire national;
- Créer des fonds de solidarité provinciaux qui ont pour rôle de soutenir les personnes défavorisées;
- Subventionner certains services des SSR (tels que l'échographie prénatale et les serviettes hygiéniques).

9. Ministère de la culture et des sports

- Valoriser la culture pour la promotion des acteurs des arts, du tourisme, de l'hôtellerie;
- Contribuer à la professionnalisation des acteurs de la culture afin de bâtir une industrie culturelle;
- Intégrer des modules d'enseignements culturels aux primaires et au secondaire;
- Créer un grand centre artistique national abritant des espaces de formation et de divertissement;
- Créer une université des beaux-arts;
- Instaurer le sport de masse hebdomadaire;
- Renforcer et s'assurer de l'entretien effectif des infrastructures sportives;
- Créer un barème de récompense des prouesses sportives afin d'éviter de défavoriser certaines disciplines;
- Mettre en place des mécanismes de détection de talents sportifs et leurs mises en valeur.

10. Ministère de l'éducation nationale

- Reformuler le système éducatif en respectant le rythme et la cadence du changement supportable par les acteurs impliqués et ceux de premier plan;
- Replacer l'éducation en premier plan dans la politique gouvernementale avec l'affectation d'un budget conséquent équilibré;
- Promouvoir l'éducation spécialisée et professionnelle;
- Réviser les programmes scolaires en fonction des réalités actuelles afin de permettre aux élèves de réussir leur cursus universitaire;
- Débarrasser nos programmes des modules inutiles et Mettre en place des modules pratiques;
- Rendre mixte l'enseignement à savoir allier Enseignement Général et Enseignement Pratique;
- Mettre en place des modules sur la Citoyenneté, le Patriotisme, l'éducation aux médias et l'analyse de l'actualité, le droit, le Code de la route.

11. Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

- Lutter contre l'agression physique et territoriale par la double dimension de négociation et de défense;
- Réviser la loi sur la sécurisation foncière pour une maîtrise du développement anarchique des lotissements, et promouvoir une classe d'agriculteur à qui des terres seront attribuées pour booster la politique de l'autosuffisance alimentaire;
- Vider le contenu des contentieux sociopolitiques au bout de 06 mois, pour permettre la réconciliation nationale;
- Se pencher particulièrement sur la plateforme de la société civile « vie chère », nous permettra d'ouvrir un dialogue constructif avec les acteurs de la société civile pour retisser les liens sociaux détendus depuis les événements de l'insurrection populaire.

Les discussions devront également permettre de résoudre les différentes revendications salariales qui mettent à mal le fonctionnement de l'administration publique. Cette situation a une sérieuse incidence sur la qualité des services auxquels peuvent s'attendre tout citoyen de son état.

12. Ministère des ressources humaines et de la jeunesse

- La dépolitisation des fonctions et emplois de l'Etat et l'option de la méritocratie;
- Poursuivre et finaliser la mise à plat du traitement salarial en étroite cohérence et harmonie avec les partenaires sociaux dans le but de garantir une justice sociale et un climat social national apaisé gage de l'amorce de tout développement durable;
- Supprimer certaines institutions budgétivores et réaffecter les missions à une administration dépolitisée;
- Créer un projet pilote du fonctionnement administratif en continuité 24h/24h et encourager les départs volontaires à la retraite;
- Impulser le secteur privé à la création de l'emploi par un accompagnement engagé et responsable. D'où la nécessité d'éradiquer la corruption active et passive dans le secteur de l'administration publique;
- Inculquer aux jeunes entrepreneurs la culture de la réussite à travers le développement de leur personnalité et le partage de valeurs positives;
- Encourager les jeunes à travailler en équipe sur des projets (même s'ils sont rentables à long terme) qui permettront de créer de nombreux emplois;
- Mettre en place des incubateurs d'entreprises dans chaque province.

13. Ministère de l'économie numérique, de la digitalisation, des postes et de la téléphonie mobile

- Développer les infrastructures de communication électronique;
- Développer l'économie numérique;
- Promouvoir l'investissement à travers la monnaie digitale;
- Accompagner l'entreprenariat numérique;
- Accélérer le processus de digitalisation des services administratifs;
- Diversifier l'univers des structures de téléphonie mobile en exigeant la qualité du service offert.

14. Ministère des mines, des carrières et des énergies renouvelables

- Planifier une électrification des villes et des villages. Elle doit permettre la couverture de toute agglomération de plus de 100 000 habitants;
- Renforcer la politique énergétique afin de permettre une industrialisation compétitive. Explorer les voies de l'énergie solaire et nucléaire;
- Organiser l'approvisionnement du pays en carburant, par le redimensionnement des missions de la SONABY, pour permettre une meilleure accessibilité, mais également un meilleur coût à la station;
- Réviser les textes réglementant le secteur minier, pour optimiser le retour sur investissement au profit véritable des populations et une réelle observation des mesures de protection de l'environnement et l'écosystème. En effet, savoir explorer et exploiter les mines de façon stratégique en tenant compte de l'avenir du pays est une nécessité vitale. Ce n'est pas parce qu'on découvre une mine qu'il faut l'exploiter immédiatement. On peut savoir anticiper sur le temps et faire des réserves en fonction de l'évolution du cours ou des enjeux socio-économiques;
- Encourager l'investissement national en ouvrant à 60% les actions et obligations pour les investisseurs nationaux et 40% pour ceux étrangers, ainsi on pourra redonner un pouvoir financier aux Burkinabé.

15. Ministère de l'écologie

- Protéger l'environnement rurale de même qu'urbain;
- Promouvoir l'esprit d'écocitoyenneté auprès des populations;
- Sauvegarder la diversité de la faune et de la flore;
- Inscrire résolument le Burkina dans l'option de la COP21 et déterminer les grands axes concernant la politique nationale.

16. Ministère de la communication et des relations avec le parlement

- Garantir la liberté de la presse, d'expression et d'opinion;
- Encourager la pluralité des médias à travers la réduction de leurs taxes et impôts;
- Assainir le milieu des acteurs de l'information et de la communication;
- Créer un centre d'écoute des citoyens qui utilisera des canaux tels que l'appel téléphonique, le SMS et les réseaux sociaux;
- Mettre en place des mécanismes de communication efficaces entre gouvernants et gouvernés;
- Créer une chaîne de télévision dédiée au parlement;
- Affecter des moyens financiers et matériels conséquents aux médias publics.

17. Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat

- Initier et mettre en place un programme d'industrialisation stratégique du pays, débarrassé de tout calcul politique ou politicien;
- Organiser les secteurs agricole, industriel et commercial, et permettre une meilleure collaboration secteur public-secteur privé;
- Responsabiliser davantage des entrepreneurs et opérateurs économiques nationaux ou internationaux de même que les investisseurs;
- Renforcer les capacités de la chambre nationale de métiers et de l'artisanat afin de mieux faire grandir en compétences professionnelles ces travailleurs parfois sans qualification;
- Organiser d'avantage le secteur informel pour réduire la nature précaire de cette activité et permettre une meilleure protection des travailleurs de ce milieu très fragilisé;
- Animer une politique basée sur l'option de recherche efficace d'investisseurs dans les secteurs porteurs, et un appui aux producteurs locaux pour leur trouver des débouchés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Assainir le milieu des affaires par une lutte efficace contre la corruption;
- Soutenir une meilleure organisation dans l'exportation et l'importation.

18. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

- Rendre effective la régionalisation des universités publiques et mieux organiser les institutions supérieures spécialisées privées;
- Promouvoir la recherche en l'orientant sur les besoins spécifiques et les moyens locaux prépondérants;
- Résoudre la question de la gouvernance de l'éducation sous l'angle de la résolution du déphasage entre les programmes d'enseignements et l'offre d'emploi. Les études antérieures dans ce domaine ne présentent pas une directive de convention, ni un projet politique pertinent;
- Réviser les programmes universitaires;
- Faire un toilettage des filières universitaires;
- Adapter les reformes de formation à la dynamique de développement de l'emploi.

Pour ce faire, le budget de l'enseignement supérieur sera augmenté de façon substantielle. Mais cette augmentation tiendra compte du programme de réforme qui sera entrepris.

19. Ministère de la Justice

- Garantir la séparation des pouvoirs et l'option d'une justice compétente, spécialisée, efficace et efficiente.
- Accélérer le jugement des dossiers de crimes politiques et économiques par des tribunaux spéciaux (en s'inspirant des TPR).

20. Ministère des infrastructures de l'habitat et des transports

- Renforcer et accélérer les travaux de bitumage et planifier une déconcentration du Burkina Faso qui permettra le deconfinement de certaines régions à forte potentialité économique ;
- Faire de cette assertion « la route du développement passe par le développement de la route » une réalité économique et sociale;
- Mettre en place un cadre de concertation national sur l'habitat;
- Construire des habitations à loyer modéré dans les chefs-lieux de provinces;

- En effet, s'il n'y a pas de route comment les échanges économiques entre régions peuvent-elles être dynamique et à forte valeur ajoutée. Une politique harmonieuse devrait permettre de
- Faciliter l'acquisition de moyens roulants et promouvoir les formations du monde agricole, artisanal et culturel pour permettre d'éradiquer ce décrochage entre les couches socio-économiques;
- Renforcer les sanctions relatives aux excès de vitesse afin de diminuer les accidents;
- Renforcer les sanctions relatives à la circulation à des heures non autorisées de certains véhicules;
- Renforcer le ministère en équipements et en personnels afin de diminuer le temps d'attente des usagers dans l'établissement de leurs documents;
- En partenariat avec le ministère de l'éducation, concevoir une matière en éducation routière. Cela permettra aux enfants de savoir déjà ce qu'on attend d'eux présentement et dans le futur pour ce qui relève de la sécurité routière.



Dr Claude Aimé TASSEMBEDO

